



Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 4 juillet 2019  
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 4 juillet 2019 à 14h00 dans les locaux de la DRIEE.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Judith Raoul-Duval et Jean-Paul Le Divenah.

Excusée : Catherine Mir

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

### **1. Approbation du PV de la réunion du 20 juin 2019**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Le PV de la réunion du 20 juin 2019 est approuvé.

### **2. Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 20 juin**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 6 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 20 juin, dont aucune soumission à évaluation environnementale, présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

### **3. Délégations données pour des dossiers de cas par cas :**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Arrancourt (91), Tigeaux (77), Bransles (77), Cesson (77)

Marie Deketelaere-Hanna pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Corbreuse (91), Féricy (77), Dourdan (91)

### **4. Désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Désignation d'un coordonnateur pour les avis suivants :

- modification PLU de Choisy-le-Roi (94) : niveau 2 - coordonnatrice : Marie Deketelaere-Hanna ;
- révision PLU de Villebon-sur-Yvette (91) : niveau 2 - coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah ;
- SCoT Roissy-Pays-de-France (95) : niveau 3 – Transmission à l'Ae sous réserve de son accord ;
- PLUi Est-Ensemble (93) : niveau 2 - coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte ;
- MECDP ? Fontenay-en-Parisis (95) : coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah.

### **5. Délégation concernant l'avis sur la modification du PLU de Noisy-le-Sec (93)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre de la décision du 12 juillet 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour l'avis concernant la modification du PLU de Noisy-le-Sec (93) affecté d'un niveau 1.

**6. Délégation concernant l'avis sur le SCoT du Pays Créçois (77)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre de la décision du 12 juillet 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour l'avis concernant le SCoT du Pays Créçois (77) affecté d'un niveau 1.

**7. Recours gracieux adressé à la MRAe sur la soumission à évaluation environnementale en date du 14 mars 2019 de la modification du PLU d'Argenteuil (95)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, la décision concernant le recours gracieux adressé à la MRAe sur la soumission à évaluation environnementale en date du 14 mars 2019 de la modification du PLU d'Argenteuil (95) est adoptée.

**8. Avis portant sur le projet de PLU intercommunal de Plaine-Commune (93)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant le projet de PLU intercommunal de Plaine-Commune (93) est adopté.

**9. Avis portant sur la révision du PLU de Corneilles-en-Parisis (95)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant la révision du PLU de Corneilles-en-Parisis (95) est adopté.

**10. Avis portant sur la révision du PLU d'Etampes (91)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant la révision du PLU d'Etampes (91) est adopté.

**11. Retour sur les avis sur plan programme adopté depuis la dernière réunion du collège de la MRAe**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant un avis adopté relatif au plan climat air énergie territorial (PCAET) de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

**12. Gestion par la MRAe des avis sur projets**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 4 juillet 2019. :

- 257 Zac Extension Mitry le Neuf à Mitry Mory (77) : en attente ;
- 258 SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE à Villeparisis et Courtry (77) : en attente ;
- 258bis Est Ensemble à Romainville (93) : Paul Arnould ;
- 259 Grand Orly Seine Bièvre à Savigny-sur-Orge (91) : en attente ;
- 260 – Entrepôt Prologis à Moissy-Cramayel (77) : niveau 0.

**13. Avis portant sur le projet d'aménagement du secteur PSA-RATIP-Richebourg à La Garenne-Colombes (92)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis portant sur le projet d'aménagement du secteur PSA-RATIP-Richebourg à La Garenne-Colombes (92) est adopté.

**14. Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 20 juin**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- 234 : aménagement lot 3E ZAC Ivry Confluences à Ivry-sur-Seine (94) ;
- 238 : aménagement lot 28 îlot Colombus ZAC Arc Sportif à Colombes (92) ;
- 241 : prolongement tramway T1 Nanterre-Rueil Malmaison (92) ;
- 243 : aménagement porte de Malakoff - ZAC de Malakoff (92).

présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Fait à La Défense, le 4 juillet 2019



Jean-Paul Le Divenah, président de séance